

Public :
Gestionnaires, exploitants d'établissements recevant du public
Responsables et agents techniques de Services municipaux

Pré-requis :
Aucun

Durée :
1 jour (7 heures)

Lieu :
A convenir

Date :
A convenir

Coût :
Sur devis



Qualité de l'air intérieur dans les ERP



© Médiathèque Veolia - Christophe Mejan, D'Inguimbart

Comment répondre au dispositif réglementaire de surveillance de la qualité de l'air dans les ERP ?

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être en mesure de :

- **CONNAÎTRE** la réglementation relative à la surveillance dans les ERP
- **REALISER** une évaluation de l'état des moyens d'aération et de ventilation
- **CONNAÎTRE** les modalités d'une campagne de mesures de polluants par un organisme accrédité
- **REALISER** une auto-évaluation de la qualité de l'air
- **DÉFINIR** un plan d'action d'amélioration

PROGRAMME

- Contexte réglementaire
- Evaluation de l'état des moyens d'aération et de ventilation
 - Rôle d'une ventilation
 - Descriptif des moyens d'aération
 - Comment remplir un rapport d'évaluation - cas pratique
- Auto-évaluation de la qualité de l'air
 - Guide pratique - Polluants ciblés, sources, risques
 - Plan d'action - Solutions et bonnes pratiques pour réduire les polluants de l'air

INCLUS

Accès individuel aux supports de formation et à des quizz sur une plate-forme d'e-learning pendant 1 an

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

La formation est animée par un formateur disposant d'au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de formation. Elle est assurée de manière théorique et pratique, en s'appuyant sur des cas concrets, des exercices. Chaque stagiaire est encouragé à participer à la formation pour favoriser l'assimilation des connaissances.

Modalités de suivi, d'évaluation et de validation :

Une feuille de présence devra être signée par les stagiaires, pour chaque demi-journée afin de justifier la réalisation de la formation. Tout au long de la formation, les stagiaires pourront être soumis à des exercices afin de vérifier les connaissances acquises. Les attentes de chaque stagiaire seront évaluées en début et en fin de formation lors de tours de table. Les stagiaires évaluent la formation de façon anonyme grâce à un questionnaire remis en fin de session. Une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de la formation sera remise à l'issue de la formation.